









Commission Tourisme Culture et Attractivité Territoriale - Fédération des élus des EPL

Emilie CHAPEAU,

Chargée de mission appui transversal, pôle Interface et contrats territoriaux Direction générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'ANCT

le 30 Mars 2023



Trois grands modes d'intervention de l'Agence

Une offre de services déclinée sous forme de ...

Programmes d'intervention

Outils contractuels

Appuis sur mesure en ingénierie









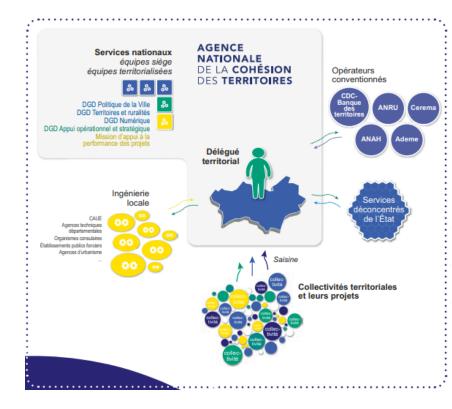






L'accompagnement « sur-mesure » de l'ANCT à travers un appui en matière d'ingénierie

- Le projet doit être porté par une collectivité.
- La délégation territoriale de l'ANCT, représentée par le Préfet de Département, assure l'instruction des demandes en lien avec le chargé de mission territorial compétent.
- Il est nécessaire de vérifier l'ingénierie locale existante, y compris en mobilisant les opérateurs associés à l'ANCT (Cerema, ADEME, ANAH, ANRU, Banque des territoires, etc.): principe de subsidiarité.
- L'ANCT a vocation à accompagner les territoires les plus fragiles.
- → Prise en charge des accompagnements variable selon la fragilité de la collectivité.





Le marché à bons de commandes Lots régionaux

3 lots régionaux

Diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques

Association des habitants au projet, concertation

Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire

...Zoom sur les 9 territoires considérés dans lots régionaux

- Bretagne / Pays de Loire
- Bourgogne Franche Comte / Auvergne Rhône Alpes
- Grand Est
- Hauts-de-France / Normandie
- Île-de-France / Centre-Val de Loire
- Nouvelle Aquitaine / Corse
- Occitanie / Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Guadeloupe / Martinique/Guyane
- Réunion / Mayotte.



Le marché à bons de commandes Lots nationaux

Lots nationaux thématiques			
28	Accompagnement au cadrage et au montage de projet/opération	33	Transition écologique et biodiversité
29	Favoriser un développement économique et commercial équilibré	34	Transition énergétique et gestion énergétique des bâtiments
30	Développer l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme	35	Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
31	Développer l'accès aux équipements, aux services publics et à la santé	36	Accompagner l'implantation des grands projets stratégiques (GPS) étrangers à fort potentiel de création d'emplois
32	Développer l'accès au numérique	Tourisme	Appui au potentiel touristique des territoires



Le marché à bons de commandes Lot Tourisme

- Dans le cadre du plan « Destination France » des mesures ont été décidées en faveur de l'ingénierie des projets de développement touristique des territoires.
- L'ANCT dispose de ressources spécifiques pour appuyer les projets des collectivités visant à :
 - → valoriser leur patrimoine
 - → développer leur attractivité
 - → transformer leurs offres au prisme des transitions écologique, numérique et démographique.
- Elle propose une offre d'appui sur-mesure de projets de développement touristiques et de valorisation du patrimoine culturel et naturel.
 - → Un nouveau lot du marché d'ingénierie relatif au tourisme est mobilisable :
 - « Appui au potentiel touristique des territoires : valorisation du patrimoine naturel et culturel et transformation des offres »



Appui « sur-mesure » Lot tourisme du marché d'ingénierie

« Appui au potentiel touristique des territoires : valorisation du patrimoine naturel et culturel et transformation des offres »

- STADE 1 Définition de l'opportunité du projet
 - → Diagnostic de l'offre patrimoniale et touristique
 - → Analyse de la fréquentation, de la demande et du contexte concurrentiel
 - → Analyse AFOM du projet
 - → Parangonnage des offres et usages innovants au vu des nouvelles dynamiques et pratiques touristiques
- STADE 2 Construction du projet
 - → Mise en place d'une démarche de concertation et co-construction du projet intégré au projet de territoire
 - → Définition du projet
- STADE 3 Faisabilité du projet et pré-programmation
 - → Appui à la mise en place d'une gouvernance de projet, cadrage méthodologique et pré-programmation
 - → Définition de la faisabilité technique, juridique, économique et organisationnelle
 - → Appui à la recherche de financements ou d'investisseurs, opérateurs ou exploitants.





Appui des projets de développement touristique

Réinventer le Patrimoine

- L'ANCT est également mobilisée aux cotés d'autres partenaires dans le cadre de France Tourisme Ingénierie. (Atout France et Banque des territoires)
- Notamment le volet « Réinventer le patrimoine » qui accompagne des sites pour développer des services et des modèles économiques équilibrés dans des sites patrimoniaux.









Exemples de projets accompagnés







Giromagny - Création d'un complexe d'accueil et d'hébergement touristique en centre-ville sur une base historique (Maison Mazarin).

La commune de Giromagny (PVD) est située dans le périmètre du commissariat de massif des Vosges, au pied du Ballon d'Alsace.

La commune s'est portée acquéreur d'un domaine, situé au centre-ville de Giromagny sur l'axe principal de circulation, d'1 ha environ composé d'un parc centenaire (ouvert au public), d'une maison édifiée en 1562 (Maison Mazarin) et d'une dépendance.

Elle souhaite mener d'importants travaux de rénovation intérieurs et extérieurs afin d'accueillir au sein de cette bâtisse des chambres d'hôtes et un salon de réception pour des manifestations culturelles. L'aménagement de la dépendance (maison Mazarine) permettra l'accueil de l'office du tourisme intercommunal.

Ainsi, la commune a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « avenir montagne investissement ».

Néanmoins, dans le cadre de l'instruction de ce dossier, Il est apparu indispensable de fournir un business plan permettant de s'assurer de la viabilité économique du projet (absent dans le dossier de demande de subventions). Il s'agit de travailler à l'élaboration d'un prévisionnel d'exploitation (base de recettes : nombre de nuitées annuelles, prix de la nuitée, coût location salon, etc.).

- ⇒ Etudier le marché touristique du territoire,
- Recenser et qualifier l'offre d'hébergements touristiques sur la localisation et ses alentours,
- ⇒ Définir le concept et le positionnement du futur équipement pour qu'il s'intègre au mieux à l'offre existante,
- Définir le mode de gestion le plus approprié et les grandes lignes de la rentabilité d'un équipement de cette nature,





Appui du syndicat interdépartemental de l'Etang de Lers (Ariège) dans le développement de son site et la requalification du bâtiment d'accueil

Phase 1 : Mise en place d'une gouvernance de projet, concertation et construction de scénarii opérationnels permettant une véritable aide à la décision des élus, en définissant des critères de choix de confortement, d'évolution ou de suppression des activités et services existants, ou de création de nouveaux. Identifier des premiers modèles juridiques d'exploitation

Apports de l'appui ANCT :

- Concerter
- Apports d'éléments techniques, économiques, juridiques
- Prise de hauteur par rapport au sujet de l'exploitation du site
- Cohérence avec dispositifs existants (AMI, stratégie CRTE)

Phase 2 : Accompagnement au cadrage et montage pré-opérationnel du projet







Appui du PETR Pays d'Armagnac dans la réalisation d'une stratégie de commercialisation

Axe I - Consolidation de l'identité de marque et identifier un bouquet de services coconstruit avec les acteurs du territoire (dimension œnologique ou spiritourisme, tourisme culturel, slow tourisme...)

Axe II - Appui à la mise en place du volet commercial et des perspectives d'évolution organisationnelles :

- Définir une stratégie de commercialisation que pilotera l'EPIC en mobilisant l'ensemble des acteurs socio-économiques (hébergeurs ; opérateurs ; gestionnaires de sites ; excursionniste) et institutionnels (Région, Département).
- Former les agents du PETR et de l'EPIC pour organiser les modalités administratives, organisationnelles et de gestion d'une telle stratégie de commercialisation sur le long terme.
- Envisager les modalités de travail entre OT sur le territoire ou leurs évolutions.





Appui de la communauté de communes Haute-Bigorre dans la définition et préprogrammation d'un projet de cité du vélo

Phase 1 : Objectivation de l'opportunité du projet et définition de scenarii de développement

Phase 2 : Consolidation du positionnement stratégique et pré-programmation (aménagements urbains de la commune de Sainte-Marie de Campan)



Apports de l'appui ANCT :

- Identifier des opérateurs/investisseurs potentiels et mobiliser l'écosystème local
- Questionner le modèle économique du projet et donner des outils d'aide à la décision des élus
- Asseoir la cohérence du projet avec la dynamique poursuivie par Avenir Montagne Ingénierie
- Identifier des points de vigilance/conditions de réussite du pilotage à terme du projet
- Proposer une première pré-programmation des aménagements à prévoir









Un interlocuteur unique

... le référent ANCT pour votre région



Chef du pôle Interface et contrats territoriaux Nicolas SORNIN-PETIT



Adjoint Thomas BOURIAT





Bretagne Pays de la Loire Centre-Val de Loire Sylvie CABASSOT





Île-de-France Hauts-de-France Olivier MUTEZ



Nouvelle-Aquitaine sauf: Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques Provence-Alpes-Côte d'Azur Juliette PARADIS



Occitanie ainsi que : Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques Amélie JOUANDET



Outre- Mer Eric LENOIR



Outre- Mer Marine CHEFDEVILLE apprentie







Chargée du suivi administratif et financier Élodie BECK



Chargée du suivi administratif et financier Vanessa ILUNGA MATULU



